

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 29 MARS 2016**

PRESENTS : HEISON Christian, CHAL Joanny, VIBERT Martine, BOUVIER Serge, GOURY Elodie, GOURLAIN Jacky, - PERRISSOUD Jean-Laurent, ROBICHON-LIEVOIS Françoise, GRUFFAT Isabelle.

ABSENTS EXCUSES : Christian REYNAUD - Claire BOUVET MUGNIER (pouvoir à ROBICHON-LIEVOIS Françoise) - Josiane LIEBERT (pouvoir à GOURLAIN Jacky) , Bernard CHATEL (pouvoir à Serge BOUVIER) . Anne PINON (pouvoir à Joanny CHAL), Marc BAILLARGEAT (pouvoir à Martine VIBERT).

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine VIBERT

Approbation à l'unanimité des PV du CM du 23/02/2016 et du CM du 15/03/2016.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET AFFECTATION DU RESULTAT :

M. le Maire quitte la séance

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le Compte Administratif Communal 2015 dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses : 562 878,21 € Recettes : 843 131,02€
soit un excédent de : 280 252,81€

Section d'investissement

Dépenses : 239 319,48€ Recettes : 288 358,09€
soit un excédent de 49 038,61€

M. le Maire revient en séance

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la section de fonctionnement de la manière suivante :

250 000,00€ à la section investissement
30 252,81€ à la section fonctionnement

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 :

Vote unanime pour l'approbation des comptes de gestion dressés par le Receveur municipal, après vérification de la conformité des écritures avec les comptes administratifs.

3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 :

Mr le Maire présente le Budget Primitif communal pour 2016 :

Section fonctionnement : 795 424,50€
Section investissement : 550 363,61€

Le Conseil Municipal adopte avec 14 voix pour - 1 voix contre le budget primitif communal 2015.

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016 :

Vote des taux des taxes communales :

Taxe Habitation : 16,63%
Taxe Foncier Bâti : 11,68%
Taxe Foncier non Bâti : 48,03%

Les élus décident, à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

5. SUBVENTIONS 2016 :

Mr le Maire donne lecture détaillée des subventions 2016 allouées aux associations.

Après échanges et débat, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la somme de 3 657,06€ au titre des subventions aux associations 2016.

**Le Maire de Moye
Christian HEISON**